Questions orales

LES CHEMINS DE FER

LA DÉCLARATION DU MINISTRE AU SUJET DES TERRES DES CHEMINS DE FER À TORONTO

M. John Gamble (York-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui, tout en puisant allègrement dans l'assiette au beurre cette semaine à Toronto, déclarait que le fédéral financerait, entre autres, des projets de construction, plus particulièrement ceux reliés à l'aménagement des terres des chemins de fer. Je présume qu'il faisait ainsi allusion au réaménagement des voies ferrées se trouvant dans l'agglomération urbaine de Toronto, question actuellement à l'étude par le comité des chemins de fer de la CCT. Est-ce à dire, qu'avant même de connaître les conclusions de l'étude, le ministre souhaite déplacer les voies ferrées, vers le nord, dans la région qui constitue maintenant le district électoral de York-Nord?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non, madame le Président, je n'ai pas dit cela. Je préciserai cependant que les députés libéraux de la ville de Toronto sont vivement intéressés par les propositions du maire de la ville visant l'aménagement des terres des chemins de fer le long du rivage. Ce projet nous plaît énormément et nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec les autorités municipales, le maire, M. Eggleton, pour mettre ce projet en œuvre.

LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

M. John Gamble (York-Nord): Madame le Président, si l'on songe sérieusement à réaménager les voies ferrées se trouvant dans l'agglomération urbaine de Toronto, nul doute que le ministre, qui bien sûr est originaire de cette région, se rendra compte, en examinant attentivement la situation, que le seul autre endroit qui pourrait convenir, comme l'a précisé le rapport préliminaire du comité des chemins de fer, est la circonscription de York-Nord.

Le rapport préliminaire du comité traitait également du transport des marchandises dangereuses et de ses conséquences sur les citoyens de toute la région urbaine de Toronto. A cet égard, le ministre est-il conscient que le transport de marchandises dangereuses dans le nord de la ville pourrait avoir des conséquences désastreuses, advenant un accident et certains vents, non seulement sur ma circonscription de York-Nord, mais également sur toute la région au sud, soit l'agglomération urbaine de Toronto?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je ferai certainement savoir aux personnes qui s'occupent de cette question que le député voulait que les voies ferrées soient installées dans sa circonscription.

M. Gamble: Très drôle!

La politique énergétique nationale annoncée cette semaine par le président Reagan réaffirme la décision américaine de libérer progressivement les prix du gaz naturel aux États-Unis, ce qui devrait défavoriser les exportateurs de gaz canadien qui n'expédient que 40 p. 100 des volumes commandés. Puisque c'est le cabinet fédéral qui fixe les prix à l'exportation, et puisque l'unique prix du gaz canadien est beaucoup trop élevé pour nos clients américains, le ministre est-il disposé à réduire le prix du gaz exporté? Ou encore est-il prêt à laisser la place à nos concurrents?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je suis bien au courant de la situation. A deux reprises cette année, nous avons rajusté les prix. Dans le premier cas, nous les avons réduits pour favoriser la vente de notre gaz sur le marché américain. Nous avons pris ces décisions en consultation avec les exploitants, les provinces productrices, soit l'Alberta et la Colombie-Britannique. A l'heure actuelle, à la suite de nouvelles consultations, les gouvernements des provinces concernées et moi-même avons conclu qu'il n'y avait pas lieu de modifier les prix pour l'instant. Nous surveillons cependant de très près l'évolution de la situation.

Je dois signaler au député que le marché américain est très fluide en ce moment et que certains politiciens à Washington reprochent aux Canadiens de maintenir un prix élevé, mais nous ne fournissons que 5 p. 100 du gaz naturel consommé aux États-Unis. Nous ne sommes donc qu'un petit fournisseur et ce n'est qu'après avoir consulté les provinces productrices que je déciderai de modifier les prix le cas échéant.

Mlle Carney: Madame le Président, je rappellerai au ministre ce que le président de TransCanada PipeLines a déclaré publiquement. Il a dit que le gouvernement était techniquement et psychologiquement incapable de fixer les prix du gaz.

LE PRIX DEMANDÉ AUX CLIENTS AMÉRICAINS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Étant donné que les fournisseurs canadiens sont en train de négocier avec des clients américains des prix inférieurs aux cours en vigueur au Canada, et puisque cela est contraire aux règlements actuels concernant les prix, le ministre permettra-t-il aux Américains de s'approvisionner à des prix inférieurs à ceux qui sont exigés des Canadiens?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je pense que le député cherche à blâmer le gouvernement d'Alberta qui m'a pourtant soutenu dans toutes mes démarches dans ce domaine. Si nous manquons de compétence, je suppose que le gouvernement d'Alberta en manque davantage parce qu'il a fait preuve de beaucoup d'inflexibilité. Je pense que la question est hypothétique pour l'instant. Nous déciderons en temps et lieu si les prix peuvent être plus avantageux pour les Américains que pour les Canadiens. Et je ne pense pas que les Canadiens souhaitent vraiment vendre aux Américains à des prix inférieurs à ceux qu'ils payent eux-mêmes.